

CACES® R482 - Engins de chantier**Catégorie A****Formation initiale****Formation en présentielle**

Objectif :	Conduire les engins de chantier de catégorie A en respectant les normes de sécurité et la réglementation en vigueur. Identifier, évaluer et prévenir les risques liés à l'utilisation des engins Effectuer les vérifications et la maintenance de base des engins avant et après usage. Réaliser les manœuvres et opérations courantes avec précision et sécurité. Réagir correctement face aux situations d'urgence ou aux incidents sur le chantier.
Stagiaires :	Toute personne souhaitant se former à la conduite d'engins de chantier des catégories A B1
Prérequis :	Être âgé d'au moins 18 ans. Être apte médicalement. Comprendre le français
Durée :	3 jours (21 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
Évaluation et test :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quiz.
Matériel à disposition :	Salle de cours équipée et matériel mis à disposition et lieu de test.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Équipements :	Pièce d'identités et EPI nécessaires
Documents de fin de Formation :	Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces®) est délivré à l'employeur.
Lieu :	Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client <i>sous conditions</i>

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique (7 heures)

- Présentation du CACES R482 et des catégories d'engins.
- Obligations légales et réglementaires pour les conducteurs.
- Principes généraux de sécurité sur les chantiers.
- Introduction aux risques liés aux engins de chantiers
- EPI/ EPC
- Connaissance des engins et prévention des risques
 - Types d'engins de catégorie A et leurs spécificités.
 - Équipements de sécurité et dispositifs de protection.
 - Analyse et prévention des risques professionnels.
 - Vérifications et contrôles préalables avant la conduite.

• 2 – Partie pratique (14 heures)

- Positionnement et réglages du poste de conduite
- Démarrage, arrêt et manœuvres simples.
- Déplacements en ligne droite et virages.
- Simulation d'incidents et gestion des situations d'urgence.
- Manœuvres en espace restreint.
- Exercices pratiques sur terrain plat et sécurisé.
- Évaluation pratique et théorique finale pour validation du CACES

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification
--

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation. L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 10 ans.

Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.

Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.